

Titre :
Séminaire de préparation à l'épreuve M2 de l'examen européen de qualification (EEQ) 2027
Personnes concernées
La formation est destinée aux personnes se présentant à l'épreuve M2 de l'EEQ. Pour s'inscrire à cette épreuve auprès de l'OEB, les candidats doivent remplir les conditions requises par l'OEB (cf. le nouveau règlement relatif à l'EEQ, Publication supplémentaire 3 - JO OEB 2024).
Prérequis
La participation à cette formation non diplômante ne nécessite pas de prérequis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.
Conditions d'accès / Modalités d'admission (diplômes)
Il ne s'agit pas d'une formation diplômante. Admission après validation du dossier d'inscription. Il est recommandé aux participants de suivre au préalable les cours d'introduction de méthodologie du CEIPI pour l'épreuve M2 de l'EEQ.
Objectifs pédagogiques :
Préparer les participants à passer l'épreuve M2 de l'EEQ en les mettant en mesure de répondre de façon concluante aux questions juridiques sur le fond et dans le temps prescrit.
Programme / Déroulement
Contenu : Ce séminaire a pour objectif de permettre aux candidats de répondre aux questions juridiques de manière adaptée et dans le temps imparti, et il sert de test final en vue de l'EQE. La méthode consiste en un travail autonome sous la supervision des tuteurs, suivi de discussion des réponses. Les candidats acquièrent et mettent en pratique les approches nécessaires pour aborder l'épreuve M2. Durée : 3 jours Du 11 au 13 janvier 2027 Horaires (à titre indicatif) : - Du lundi au mercredi de 8h45 à 18h30 Intervenants : Les cours sont assurés par des mandataires agréés, travaillant dans l'industrie ou au sein de cabinets reconnus, ou par des agents des instances du premier degré de l'OEB ou des chambres de recours. Ils disposent de profondes connaissances et d'une expérience confirmée dans les procédures devant l'OEB, soit en procédures d'examen et d'opposition, soit en procédures de recours devant les chambres de recours. Une liste détaillée des intervenants en charge de la formation avec leurs références est mise à disposition des participants avant le début de l'action de formation.
Méthodes pédagogiques
- Exercices pratiques (questions juridiques conçues par le CEIPI selon le modèle de l'épreuve M2) sous le contrôle d'un tuteur ; discussion des réponses à la lumière des solutions modèle proposées par le CEIPI - Le travail s'effectue en petits groupes afin de permettre un échange intense entre les participants les intervenants. - Le séminaire est proposé dans les trois langues officielles de l'Office Européen des Brevets (anglais, allemand, français).
Supports de cours
- Exercices, calendriers, réponses possibles mises à disposition des participants
Nature et sanction de la formation
- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement de compétences. Elle peut donner lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation. - Un questionnaire d'évaluation est remis aux participants à l'issue de la formation afin de mesurer leur satisfaction.
Lieu

Strasbourg

Frais de participation

1 250 €

Renseignements, inscription et accompagnement technique

Sylvie Kra

Assistante de formation

Tél. : 0033 3 68 85 80 19

e-mail : sylvie.kra@ceipi.edu